

Les PCA sont des outils de planification territoriale au service d'un projet urbain global. En ce sens, les PCA doivent établir un cadre réglementaire permettant la réalisation de diverses mesures et opérations visant à atteindre des objectifs de développement du territoire d'étude.

Ces objectifs qui constituent la finalité du PCA sont déterminés par :

- Les volontés politiques des responsables communaux;
- Le cadre dans lequel s'insère le territoire étudié:
 - Environnement local (cadre urbanistique, contexte socioéconomique. Atouts et faiblesse de la situation existante, etc.)
 - Outils de planification et territoriale
 - Cadre législatif (CWATUP...).
- Les dynamiques à l'oeuvre dans la commune (dynamiques d'évolution du tissu communal à court, moyen et long terme);
 - Les différents "acteurs concernés" :
 - Les associations locales et habitants.
 - Les auteurs de projet du Schéma de Structure Communal et du Règlement Communal d'Urbanisme ainsi que du Programme Communal de Développement Rural ;
 - Les investisseurs ;

La Commune désire mettre tout en oeuvre pour rendre sa Grand Place plus conviviale et améliorer par-là, l'image de la commune.

Un plan de réaménagement est en cours de réalisation et préconise :

- Une mise en valeur de l'entrée du foyer socio-culturel;
- Un espace de rencontre et de convivialité par l'aménagement d'un coin verdurisé, complété de bancs;
- Un échange entre la voirie communale actuelle qui deviendrait régionale et la voirie régionale actuelle qui deviendra une voirie piétonne communale, incluant une zone de déchargement pour les commerces pour une meilleure fluidité et sécurité du trafic;
- Une révision complète du plan d'éclairage pour la création d'une ambiance de nuit, et d'une meilleure sécurité;
- Un attrait pour redynamiser la rue de la station.

Le 15 mars 2002, le Conseil Communal de PERWEZ a voté une délibération demandant au Gouvernement wallon de prendre un arrêté décidant la révision du plan particulier d'aménagement n° 2, révision non dérogatoire au plan de secteur de Wavre Jodoigne Perwez.

Dans le cadre de la situation existante de fait, un inventaire détaillé (photo+fiche d'analyse) a été fait de tous les bâtiments, dans le périmètre de l'étude.

Les objectifs poursuivis dans la mise au point de la révision de ce nouveau Plan Communal d'Aménagement, sont les suivants :

- Déplacement de voiries;
- Permettre un nouveau réaménagement de la Grand Place;
- Construire au rez-de-chaussée sur l'entièreté de certains îlots contigus à la Grand Place.
- Le Plan Communal d'Aménagement de la Commune de Perwez est en phase d'approbation.

